CURIOSIDADES BASCONGADAS.

RESPUESTA A LA PREGUNTA 78.

MÚSICA EUSKARA.

Sare. 19 Juillet 1890.

A Mr. Antoine Arzác et Alberdi.

Cher et honoré monsieur: L' instrument de musique, ou plutôt les deux instruments de musique, qui figurent sur la page 14 de votre dernier numero de l' Euskal-Erria, sont bien connus dans la Soule. Je crois aussi les avoir vus, mais bien plus rarement, dans le Labourd, et dans la Basse-Navarre. Ils forment souvent la plus grande partie de l' orchestre des Pastorales. La *chirola*, ou flute, se joue de la main droite, la partie supérieure du tambourin répose contre l' épaule gauche du joueur, la partie inférieure sur ses genoux. Ordinairement, la caisse du tambourin se fait tout droit, et le plus souvent, je crois, avec six cordes au lieu de sept, comme au dessin; on frappe ces cordes avec une petite baguette de la main gauche, tandis qu' on sifle et joue de la flute avec la main droite. Le tambourin donne les tons graves, comme le bourdonnement d' une cornemuse; la flute les tons aigus. Voici comment je les ai decrits en 1879 en mes «Quelques notes sur les Pastorales».

«Le seul instrument qu' attire l'attention d' un étranger est le tambourin basque (soinua ou tambourilla). C' est une espèce de guitare à six cordes, portée sur l'épaule et les genouux, et frappée d' une petite baguette, ou plectrum, avec la main gauche, tandis que l'artiste joue du chalumeau *(chirola)* avec la main droite. Le tambourin donne les notes graves, presque comme le bourdon d' une cornemuse: le *chirola* les notes sifflantes et aiguës.

Longtemps avant moi Mr. Francisque Michel, Mr. Augustin Chaho, (souletin lui même) et d'autres ont decrit ces instruments dan leurs ouvrages.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma plus haute considération et estime.

WENTWORTH WEBSTER.

CONCURSO DE LITERATURA EUSKARA.



El concurso de literatura euskara que anualmente se verifica bajo los auspicios del ilustre euskarófilo Mr. Antoine d' Abbadie, se celebrará este año en Mauléon los dias 21 y 22 de Septiembre próximo.

Los literatos bascos que quieran tomar parte en dicho concurso, deberán remitir sus trabajos, ántes del 8 de Septiembre, al Sr. Redactor del *Courrier de Bayonne*, rue Victor Hugo, 39, Bayonne.

Las composiciones en verso no deben pasar de 50 líneas, ni los trabajos en prosa de 300.

